

Index de l'égalité professionnelle 2020

Publiée le 03.03.2021

90/100

INDIGO Group publie son Index de l'égalité professionnelle 2020, qui est le résultat des 5 indicateurs rendus obligatoires dans le cadre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». L'objectif est de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises.

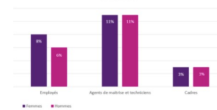
INDIGO Group publie son Index de l'égalité professionnelle 2020, qui est le résultat des 5 indicateurs rendus obligatoires dans le cadre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». L'objectif est de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises.
L'index se compose de 5 critères qui évaluent les inégalités entre femmes et hommes dans l'entreprise sous la forme d'une note sur 100.

Nous sommes très fiers de pouvoir vous annoncer aujourd'hui qu'au titre de l'année 2020, la note obtenue par l'UES Indigo est désormais de 90/100.

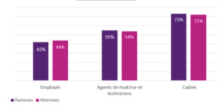
Les cinq critères et nos résultats :

- Ecart de rémunération : 40/40
- Ecart du taux d'évolutions : 20/20
- Ecart du taux de promotion : 15/15
- Retour de congé maternité : 15/15
- Hautes rémunérations : 0/10

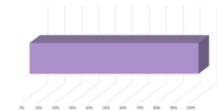
Pourcentage des femmes et des hommes amovés au cours de 2020 : 15/15



Pourcentage des femmes et des hommes augmentés au cours de 2020 : 15/15



Pourcentage de femmes ayant été augmentées à leur retour de congé maternité



NOUS CONTACTER

Vous souhaitez un renseignement ou en savoir plus sur nos activités ?

Choisissez votre pays